

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN AUTRICHE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Les ressortissants français peuvent entrer librement en Autriche munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

SANTÉ

Pas de vaccinations ou traitements conseillés. Les conditions sanitaires sont affectées par la pandémie du coronavirus.

Pour un séjour temporaire en Autriche, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie en appelant votre centre de Sécurité sociale (ou en vous connectant à son site Internet) qui vous l'enverra sous 15 jours.

LANGUE

L'allemand est la langue officielle de l'Autriche. L'anglais et le français sont répandus dans les grandes villes.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y pas de décalage horaire entre la France et l'Autriche.

MONNAIE

Forint Hongrois

TÉLÉPHONE

De la France vers l'Autriche : 00-43 + indicatif de ville + numéro du correspondant. À signaler qu'on ne fait pas le 0 placé devant l'indicatif local lorsqu'on téléphone de l'étranger. Par exemple, pour Vienne, de Paris, vous faites seulement le 1.

ÉLECTRICITÉ

Adaptateur électrique: Non - Prise: Type F - Voltage: 230 V - Fréquence: 50 Hz
Le voltage et la fréquence en Autriche sont les mêmes qu'en France (230 V, 50 Hz).

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Les crimes les plus courants sont le vol, le pickpocket et l'enlèvement de sacs. La criminalité violente est extrêmement rare à Vienne, comme dans tout le pays. Afin de rendre votre voyage le plus calme possible, SafeAround soigneusement compilé des informations concernant tous les dangers possibles dans les quartiers de Vienne.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Numéro d'urgence européen (UE) : 112

Ambulance : 144

Pompiers : 122

Police : 133

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France en Autriche

Technikerstrasse 2

Vienne

Tel : +43 1 502 750

Courriel : contact@ambafrance-at.org